

Carreleur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés



Carreleur
 Chapiste
 Maçon carreleur
 Maçons qualifiés
 Maçons qualifiés / Carreleur (maçon, mosaïste), ouvrier qualifié
 Ouvriers qualifiés du travail du béton
 Ouvriers qualifiés du travail du béton / Chapiste (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 632a
- **PCS-ESE 2003** : 621b
- **CITP88** : 7132
- **ROME1999** : 42231
- **FAST** : 03-05-91
- **CITP2008** : 7122

DESCRIPTIF

Le carreleur effectue la mise en oeuvre de carrelage au sol par collage ou par pose scellée, et aux murs par collage. Il réalise les finitions avec des pièces et profils spéciaux (baguettes d'angle, joints, etc.). Il construit également des supports (socles, tablettes, tabliers de baignoire), met en oeuvre des chapes, des sous-couches isolantes (phoniques et/ou thermiques) et des systèmes d'imperméabilisation à l'eau sous carrelage.

Il intervient souvent au sein d'une équipe et il reçoit des consignes précises afférentes aux travaux à exécuter. Il exerce son activité en locaux couverts mais aussi, parfois, à l'extérieur sur des chantiers de constructions neuves et également en réhabilitation (pavillons, immeubles, particuliers, bâtiments publics). Il travaille parfois en hauteur et est souvent amené à manipuler des charges. Il doit, de ce fait, respecter les règles de sécurité concernant ces interventions.

L'activité impose souvent des déplacements et le travail nécessite parfois des horaires adaptés (séchage des supports, prise de mortier...).

(Source : Arrêté du 25 octobre 2006 portant révision de l'arrêté du 21 octobre 2003 relatif au titre professionnel de carreleur).

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Selon l'**observatoire du BTP*** en 2012 : 15 330 salariés (1,2% des salariés du BTP)

avec : 178 femmes (1,16% des salariés carreleurs)

2 544 moins de 25 ans (16,59% des salariés carreleurs)

1 124 plus de 55ans (7,33% des salariés carreleurs).

* <http://www.metiers-btp.fr/les-chiffres.html>

Formation professionnelle :

- CAP carreleur mosaïste.
- Titre professionnel niveau V de carreleur.
- BEP finition.
- BEP carreleur mosaïque.
- BP carrelage mosaïque.
- Bac pro aménagement et finition.
- BTS aménagement finition.

Evolution de carrière

- Chef d'équipe.
- Installation à son compte.

Fiche socio démographique issue de la **FMP Carreleur** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>